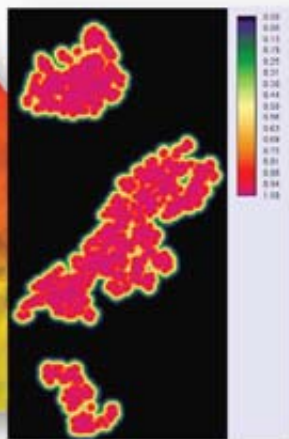


Cette méthode informatique consiste à superposer plusieurs couches de critères. Ici, la distance au bâti.
INFONF



MINI-CV

1969 Naissance à Lyon (F)

2004 Thèse de doctorat: «Les effets conjoints que le changement climatique engendre sur l'économie du ski et la biodiversité».

2007 Responsable de recherche à l'Université de Lausanne.

2010 Professeur HES de mathématiques et de statistique à Sierre

LAT Un professeur de la HES-SO de Sierre a développé un logiciel d'aide au dézonage destiné aux communes. Son objectif: rationaliser le débat par des données scientifiques.

Un logiciel pour enrayer les conflits

JULIEN ROBYR

Des conflits, il y en aura. La problématique du dézonage engendrée par la modification partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) concerne deux tiers des 134 communes valaisannes et si l'on s'en tient à une application stricte de la LAT, plus de 2000 hectares devront passer en zone agricole. Selon le plan directeur cantonal mis à l'enquête entre le 29 avril et le 30 juin 2016, les réductions des zones à bâtir passeraient à moins de 1100 hectares.

Dans un cas comme dans l'autre, des milliers de dents vont grincer. Mais grâce à une méthode informatique développée à la HES-SO, il se pourrait que la pilule soit plus facile à faire passer.

L'aide informatique

Le professeur Jean-Christophe Loubier travaille à la HES-SO dans le domaine des dynamiques et des structures spatiales. «Mon axe de recherche est de travailler sur les conflits d'usages et l'interface homme-territoire. Quand la révision de la LAT est arrivée, j'ai dû être le seul en Valais à trouver ça intéressant. J'ai cette croyance qu'avec des outils technologiques bien conçus, on peut aider les gens à désamorcer des conflits», confesse-t-il.

Afin de développer son idée, il prend contact avec Damien Métrailler, président d'Evolène, et l'aménagiste de la commune, le cabinet Azur Rudaz. Ils sont rapidement séduits par le potentiel du concept. «Avec le professeur Loubier et notre aménagiste, nous nous sommes demandé quelles étaient les informations pertinentes dans l'aide au choix des zo-



DAMIEN MÉTRAILLER PRÉSIDENT D'ÉVOLÈNE

«Ces arguments scientifiques nous aideront sûrement à faire passer la pilule.»



NICOLAS METTAN RESP. CANTONAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

«Les communes ne doivent pas oublier de définir une vision stratégique.»

nes à déclasser. Nous avons ensuite défini quels étaient les critères qu'il fallait prendre en considération. Nous en avons isolé une trentaine, comme la pente, l'exposition, la distance au bâti ou le degré d'équipements», explique le président. Ces critères sont semblables à des couches que l'on superpose, comme des feuilles sur un rétroprojecteur.

La méthode informatique développée va analyser tous ces critères conjointement et proposer un résultat, une carte géographique en dégradés de couleur. Basées sur un calcul scientifique, les zones les plus rouges sont plus logiquement déclassables que les zones en vert. Mais le véritable intérêt du processus est ailleurs.

Pondération des critères

Les bureaux d'ingénieurs et géomètres ont tous des techniques pour identifier ces zones,

mais le processus informatisé va plus loin. «Notre méthode permet de gérer une trentaine de critères simultanément, mais elle permet surtout de les pondérer en fonction des priorités de la commune», précise Jean-Christophe Loubier, qui poursuit sur sa lancée: «Le processus de pondération dépend du degré de démocratie que la commune désire. Elle peut définir seule le poids des critères ou faire une assemblée primaire pour décider de la pondération. Chaque commune a le choix.»

Les premiers résultats

Après une longue phase de paramétrage, les résultats sortent. Pour le bureau aménagiste Azur Rudaz «ils sont très satisfaisants. Dans la majorité des cas, nous sommes tombés sur les mêmes résultats. Ce qui veut dire que le logiciel fonctionne.» Alors pourquoi l'utiliser? Damien Métrailler avoue que «avoir des

arguments scientifiques à disposition nous aidera certainement à faire passer plus facilement la pilule».

Après cette première phase test, le bureau IG Groupe est entré dans la danse. Pour Eddy Favre, ingénieur en géomatique et collaborateur du groupe, «nous sommes actuellement en train de réaliser d'autres tests dans des communes du Valais central aux caractéristiques différentes pour évaluer la pertinence du système. Les premiers résultats semblent intéressants.»

Prix et limites

Le service proposé par la HES-SO Valais/Wallis a un coût. «Cela va dépendre des communes, du nombre de critères et du type de pondération que la commune désire, mais le tout oscille entre 12 000 et 20 000 francs», explique le professeur de la HEVS.

Du côté du canton, on garde une certaine prudence. «Les systèmes d'information géographiques (SIG) peuvent aider, mais d'autres critères doivent être pris en compte. Les communes ne doivent pas oublier de définir une vision stratégique. Il ne faut pas se perdre dans l'outil, mais plutôt le garder comme une aide à la décision», conseille Nicolas Mettan, responsable cantonal de l'aménagement du territoire.

Un point de vue partagé par Jean-Christophe Loubier et Damien Métrailler. Ce dernier assure que ce type d'outil constitue une aide très intéressante et une bonne base de travail pour les communes. «Les communes doivent en priorité définir une vision de développement. C'est la base de l'aménagement du territoire.» Qu'on se le dise, rien ne remplace l'expérience et la connaissance des lieux. ○

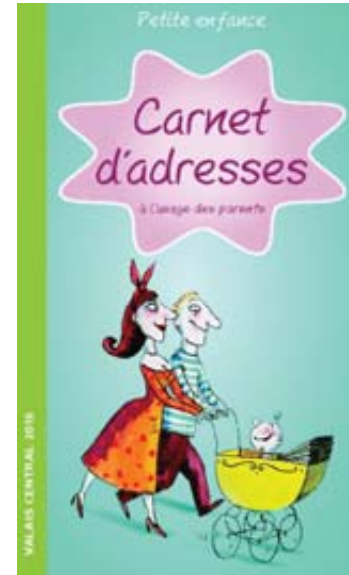
ENFANTS EN BAS ÂGE

Un carnet rempli d'infos utiles pour les parents

Les familles d'enfants en bas âge de Saint-Maurice à Sierre pourront désormais trouver toutes les informations relatives aux diverses prestations offertes dans la santé pour leur progéniture dans un carnet d'adresses. Ce cahier de renseignements pratiques durant la grossesse et la petite enfance a été initié par l'association Périnatalité-Valais et sera distribué dans tous les cabinets d'obstétriciens, des pédiatres, sages-femmes indépendantes et conseillères, puéricultrices et centres CMS et au sein des centres SIPE (sexualité, information, prévention, éducation).

Comblant un vide

Une manière de combler une lacune en Valais – un tel recueil existe depuis plusieurs années dans le canton de Vaud. «Nous avons constaté que les parents de jeunes enfants reçoivent très peu d'infos et de soutiens contrairement aux parents d'adolescents ou aux personnes âgées», explique le pédiatre Jean-Jacques Cheseaux, membre de l'association Périnatalité-Valais. Le carnet touche tous les domaines, aussi bien la vie en collectivité avec les adresses de l'accueil des enfants, de leur garde et des pédiatres, que dans les loisirs – in-



Le cahier d'adresses existe en format papier et électronique. DR

formations sur les médiathèques, bibliothèques et autres magasins de seconde main de la région. Un chapitre aborde également les difficultés avec des renseignements sur les psychologues ou les logopédistes, ou encore dans les relations avec les pouvoirs publics (aides financières et juridiques, recon naissance en paternité, etc.).

Le recueil est disponible gratuitement en format papier ou électronique à l'adresse www.perinatalite-valais.ch. ○ CSA

EN BREF

SAAS-FEE Un abonnement de saison à 222 francs si 100 000 personnes l'achètent

On l'a vu cette semaine encore, les stations de ski suisses trustent les dix premières places des destinations les plus chères d'Europe. Dans le Haut-Valais, Saas-Fee réagit en lançant une opération originale. Ce dimanche, les remontées mécaniques vont lancer une opération originale, du type «achats groupés», très en vogue sur l'internet. Elle vous permettra d'acquiescer un abonnement pour toute la saison d'hiver pour 222 francs, contre 1050 francs au tarif normal! Seule condition: il faut qu'au moins 100 000 personnes s'engagent à l'acheter d'ici à l'ouverture de la saison, le 27 novembre prochain. Le portail haut-valaisan

1815.ch rappelle qu'un passe pour 7 jours coûte 419 francs. C'est 656 francs pour deux semaines de glisse. Si vous allez skier à Saas-Fee avant le 27 novembre et que l'opération est un succès, votre forfait journalier vous sera remboursé. Les remontées mécaniques ont ainsi lancé une très vaste campagne publicitaire à l'échelle nationale, en partenariat avec Provins, Ochsner Sport, La Poste ou les Forces motrices bernoises. Une grande partie du budget marketing de l'entreprise sera consacrée cette année à cette opération. Le lancement est prévu ce dimanche, tout comme l'ouverture du site permettant d'accéder à l'offre. ○ OH

CARTES Jass pendant douze heures à Ovronnaz

Le prochain tournoi de jass par équipes, soit les 12 heures d'Ovronnaz, aura lieu ce matin samedi 22 octobre dès 9 h 30 à la Pension d'Ovronnaz. Le 3e match de la saison par équipes a souri à Christian Berger (Payenne) et Paul Huber (Collombey-Muraz) qui l'ont emporté avec 7085 points. Cette paire devance dans

l'ordre celles composées de Mercia Huguet (Ovronnaz) et Sylvain Zuchuat (Sion) avec 7049 points, André Ravaz (Grône) et Jean-Claude Briguet (Nendaz) avec 6866 points, Roger Rudaz (Vex) et Vital Genolet (Sion) avec 6806 points et Robert Kneuss et André Pachoud (Martigny) avec 6723 points. ○ c